



COMMUNAUTÉ DES COMMUNES
DE LA HAUTE-SAINTONGE

Extrait du registre de décisions du Président

En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire délégrant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant et des délibérations modificatives n° 66/2022 et 88/2022 (*point 24, effectuer toutes les démarches administratives, juridiques, financières et commerciales et réaliser tous les partenariats commerciaux jugés nécessaires au bon déroulement et développement des différents sites et bâtiments appartenant à la CDCHS et gérés par elle-même*).

Le Président de la Communauté des Communes de Haute Saintonge décide de signer pour Cap sur Maubert Régie ESTUAIRE les tarifs ci-dessous :

- Sulky circuit vert 15 minutes 15€
- Sulky circuit bleu 30 minutes 20€
- Sulky circuit rouge 1h 25€
- Les petites bêtes de Maubert 1h 5€
- Les petites bêtes de Maubert 1h30 7€

Fait à Jonzac,

Le 16 JUIN 2025

Le Président
Claude BELOT

Communauté de Communes
de la Haute - Saintonge
7, rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex